

## **L'impossible maîtrise d'un flux urbain ? L'occupation festive de l'espace public à Paris et les conflits liés au « pipi sauvage ».**

**Auteurs : Marine Legrand, Sarah Bourcier, Bernard de Gouvello**

*Communication lors de la Conférence « City, Events, mega-Events and Tourism ». 25 – 27 mai 2021.  
ASTRES-ORME*

### **Résumé étendu :**

Cet article aborde la question du « pipi sauvage » comme porte d'entrée pour explorer les modes de régulation de l'occupation festive de l'espace public urbain. Notre réflexion prend comme point de départ un flux métabolique, que cette occupation, le plus souvent nocturne et estivale, suppose nécessairement. Flux qui, faute pour l'heure d'une prise en compte collective adaptée, se trouve à l'origine de tensions et de conflits, ainsi que d'inégalités d'accès à l'espace.

L'occupation festive de l'espace public, plutôt estivale et surtout, nocturne, peut être qualifiée d'évènementiel diffus (Gwiazdzinski, 2011). Ces dernières années, la nuit urbaine et sa dimension festive s'affirment ainsi comme espace-temps à part entière de l'évènementiel dans les villes européennes. Si sur le plan économique, elle apparaît comme nouvelle niche de croissance (Faburel, 2018), la nuit urbaine fait aussi l'objet de conflits récurrents qui font d'elle un sujet de productions de politiques publiques (Gwiazdzinski, 2013). A Paris, elle se concentre en certains lieux tels que les quais en bords de cours d'eau, qui font l'objet d'une appropriation récréative, appréciés pour leur calme relatif, leur « hospitalité » et « l'intimité » qui peut s'y déployer (Badia et al, 2013). Pour les publics jeunes rassemblés autour d'une « culture de l'ivresse », il s'agit aussi d'un contexte économiquement plus accessible dans une mégapole où les lieux de loisir nocturne représentent à présent un coût excessif pour la plupart des bourses (Nahoum, 2012).

La nuit, tour à tour décrite comme frontière, refuge, front pionnier, reste un espace-temps à part, un envers du décor à conquérir pour les uns, à préserver pour les autres, en somme une marge urbaine, lieu de l'informel (Melbin, 2017). De fait, vis-à-vis de l'occupation festive de l'espace public urbain, le "débordement" est toujours un horizon à prendre en compte. Ces débordements que génère la nuit urbaine (libations, bruits, musique, cohue...) sont tout autant d'ordre social que matériel, impliquant des flux métaboliques, organiques, liés aux pratiques conviviales du manger et du boire, autrement dit leur lot de nécessités physiques, et donc de résidus corporels. Or ces flux dépassent, de manière frappante, la capacité des infrastructures urbaines à les accueillir... Si la question de l'adéquation entre fréquentation d'un lieu et offre sanitaire (toilettes, urinoirs) est aujourd'hui bien maîtrisée pour les festivals et autres évènements ponctuels de grande ampleur, l'offre de service n'est, par contre, pas dimensionnée pour l'usage diffus, mais régulièrement massif, de l'espace public urbain.

Pourtant la miction reste une nécessité physiologique de base. Son assouvissement en dehors des infrastructures prévues à cet effet, couramment qualifié de « pipi sauvage », se trouve à l'origine de conflits : conflits d'usages entre « pisseurs » & « pisseuses » d'une part, riverains et commerçants, d'autre part, du fait des odeurs persistantes que laisse l'urine sur les surfaces imperméables... en outre, l'entrée du pipi sauvage au registre des incivilités urbaines est officielle depuis 2010, puisqu'il s'agit d'une infraction au code pénal, punie d'amende au même titre que le dépôt d'ordures sur la voie publique<sup>1</sup>. Or verbaliser la miction peut être considéré comme injuste par certains publics, en particulier les femmes, faute de mobilier urbain adapté, et contraindre leurs possibilités d'accès à la nuit urbaine. Le pipi sauvage est donc un objet conflictuel à plusieurs titres.

---

<sup>1</sup> Article R632-1 du Code Pénal, modifié par le décret n°2010-671 du 18 juin 2010, –art.4

Quels contours prennent ces conflits ? Comment sont-ils régulés à l'échelle du quartier mais aussi à l'échelle urbaine plus large ? Quelles solutions sont mises en place par la collectivité locale dans le cas de Paris ? Rencontrent-elles leur cible, quels en sont les ressorts en termes d'égalité d'accès à l'espace public urbain ?

Ces questions ont été abordées lors d'une enquête ethnographique au printemps-été 2019 à Paris<sup>2</sup>. L'enquête s'appuie sur une série d'observations des nuits urbaines, de rencontres avec les usagers nocturnes de l'espace public en particulier sur les quais de la Seine et du Canal Saint-Martin, les commerçants riverains ; ainsi que d'une série d'entretien avec les services de la Ville de Paris ; enfin, des séances d'observation auprès des brigades d'incivilité de la mairie lors de leurs patrouilles.

L'analyse qualitative des matériaux de l'enquête (Bourcier, 2019) a permis de caractériser les contours des modes de régulation des conflits générés par le « pipi sauvage » à différentes échelles, de la gestion informelle et locale jusqu'aux plaintes en conseils de quartier ; leur prise en charge par différents services de la Ville, non seulement liés à la voirie et à la propreté, mais aussi concernant l'égalité homme-femmes ; les différents modes de régulation mis en œuvre par la collectivité, de la prévention (affichage) à la verbalisation, en passant par l'amélioration de l'offre de sanitaires publics. Enfin, un accent particulier a été mis dans cette analyse sur la question du genre, qui tout à la fois structure les représentations politiques de la miction dans l'espace public (considérée par la collectivité locale comme un problème d'abord masculin) et les réponses qui lui sont apportées, parmi lesquelles manque encore une offre d'infrastructures adaptées aux besoins des femmes.

En conclusion, il nous apparaît illusoire d'espérer canaliser entièrement les flux organiques associés à l'occupation festive nocturne et diffuse de l'espace public, dans la mesure où la régulation des usages informels de l'espace public est par principe, une aporie. Au-delà de l'offre d'équipement qui mérite encore amélioration, reste une dimension transgressive liée à la désinhibition propre à l'espace-temps festif avec lequel il convient de composer. De ce point de vue, l'expérience des festivals peut encore une fois être réinvestie, en faisant appel à la large expérience des professionnels des toilettes sèches, qui ont su y développer des solutions plus conviviales et mieux encadrées, reposant sur une large présence humaine dans les infrastructures sanitaires. Au-delà, l'enjeu d'équité entre hommes et femmes pourrait, lui, être traité partiellement via une offre plus adaptée tenant compte des enjeux de sécurité et d'intimité auxquels les femmes sont spécifiquement confrontées au cœur des nuits urbaines.

## Bibliographie

Badia, B., Bertrand, D., Carrera, A. & Kertudo, P. (2013). L'évolution des usages des espaces publics nocturnes à Paris. *Recherche sociale*, 206(2), 6-74.

Bourcier, S. 2019. *Le « pipi sauvage » en ville ou l'insoutenable fluidité des êtres. Analyse ethnographique d'une pratique citadine et des conditions de sa régulation dans l'espace public parisien*. Mémoire de Master2 EHESS Marseille.

Faburel, G. (2018). *Les Métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon, Le Passager clandestin.

---

<sup>2</sup> Enquête menée par Sarah Bourcier, étudiante en master 2 Approche comparative en sciences sociale, EHESS Marseille), co-encadrée par Marine Legrand, anthropologue et Bernard de Gouvello, sociologue, au Laboratoire Eau Environnement Systèmes Urbains, au sein du programme de recherche OCAP (Organisation des Flux Carbone, Azote, Phosphore dans les territoires).

Gwiazdzinski, L. (2009). Chronotopies - L'événementiel et l'éphémère dans la ville des 24 heures. *Bulletin de l'Association de géographes français*, 2009, 345-357.

Gwiazdzinski, L. (2013). Vers un espace public nocturne, conflits et innovations dans la métropole parisienne. *Recherche sociale*, 206(2), 75-82.

Melbin M. (2017). Night as frontier, *Cultures & Conflits*, 105-106, 29-59.

Nahoum-Grappe, V. (2012). Ivre jeunesse. *L'école des parents*, 594(1), 14-15.